

Chronique fédérale

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **4 (1958)**

Heft 4

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE FÉDÉRALE

C'est par 95 voix contre 37 que le Conseil national a adopté le droit de vote des femmes sur le plan fédéral. Il y a 196 conseillers nationaux. Ce n'est donc même pas la moitié qui a voté l'égalité politique des sexes. Au Conseil des Etats où il y a 44 députés, 19 ont voté pour, 14 contre. Le peuple suisse sera très probablement, à la fin de l'an, appelé à se prononcer. Aucun homme politique avisé ne peut douter d'un échec cuisant du projet. Et c'est exactement ce que l'étranger ne peut comprendre.

Le grand débat du Conseil national a mis en relief le fait que la Suisse n'est pas une démocratie comme les autres. La femme britannique, la femme française, sa sœur allemande ou italienne peuvent exercer leurs droits politiques seulement pour les élections. En Suisse, on vote pour toutes les lois constitutionnelles, un grand nombre d'arrêtés fédéraux, de lois contestées, de projets cantonaux et communaux. Le chroniqueur étant Bernois votera le 4 mai, jour des élections bernoises, et le 11 mai, jour du scrutin fédéral, sur la réforme fiscale, concernant un grand nombre d'impôts et de taxes.

Autre chose : la femme suisse jouit d'une égalité de droit remarquable dans le domaine du droit civil, du droit social, du droit public. M. Marcus Feldmann, garde des sceaux helvétique et grand promoteur du droit de vote des femmes, a rappelé au Parlement le très grand nombre de Suissesses ayant demandé à être réintégrées dans leurs nationalités originales. La preuve est faite ; les femmes suisses sont conscientes de leur position juridique.

Nous le disons tout en saluant le principe de l'égalité politique qui sera réalisée un jour, mais certainement moins rapidement que les associations des femmes suffragettes le pensent.

Deux grands projets constitutionnels ont été définitivement adoptés par les chambres et attendent maintenant la sanction du peuple. L'un concerne la construction d'autoroutes nationales, — jusqu'à présent, il n'y avait que des routes cantonales et communales —, l'autre le film. Cette réglementation est devenue nécessaire parce que le film suisse a besoin de l'aide de l'Etat et parce que l'industrie cinématographique jouit d'un régime clos. Si vous voulez ouvrir un cinéma en Suisse et recevoir des films, vous avez besoin d'une concession spéciale. L'Etat fédéral veut exercer une certaine surveillance sur les pratiques des grandes associations cinématographiques.

La Banque nationale suisse, les grandes entreprises bancaires et, en fin de compte, le Parlement ont discuté la situation économique du pays. Autrefois, l'on se plaisait à prétendre que le jour où les Etats-Unis souffriraient d'un rhume, l'Europe serait atteinte d'une pneumonie. Aujourd'hui, nous assistons à un « slump » américain, mais la Suisse jouit toujours d'une conjoncture économique extraordinaire. De nouveau, des dizaines de milliers d'ouvriers italiens partiront pour la Suisse qui continue de manquer de main-d'œuvre. S'il est vrai que l'industrie de l'exportation connaît un léger ralentissement dans son expansion et que le bâtiment a, pendant l'hiver, senti la pénurie des capitaux, il est néanmoins établi que la notion de chômeur n'est guère

connue dans ce pays travailleur qui peut se permettre de réaliser la semaine industrielle de 44 heures.

M. Thomas Holenstein, président de la Confédération et chef du Département de l'économie publique, répondant à trois interpellateurs au sujet du renchérissement, a constaté que la Suisse a bien subi les effets de la hausse des prix, mais sensiblement moins que les pays latins en Europe. Nous restons des compétiteurs efficaces sur les marchés mondiaux, abstraction faite de la qualité du produit suisse.

Le tourisme se rend compte de la force attractive de l'Exposition mondiale de Bruxelles, à laquelle la Suisse participe avec un pavillon remarquable situé sur les bords d'un lac artificiel et naturellement doté d'un restaurant suisse. Malgré Bruxelles, la saison sera bonne, à moins d'événements graves. A côté des palaces et des stations connus pour leur caractère mondain, la Suisse compte un très grand nombre de sites charmants et avantageux et d'une tradition hôtelière solidement enracinée. M. John Favre, directeur général des Chemins de fer suisses, a lancé l'idée d'un nouvel ordre des vacances d'été, très courtes en Suisse alémanique, cinq semaines seulement, qui empêchent souvent les classes moyennes de trouver des pensions et hôtels à des prix modérés. Ces vacances devraient être prolongées aux frais des vacances d'automne (trois semaines actuellement) et de printemps (trois semaines également). Ainsi, les familles d'un revenu modeste auraient un certain choix en juillet et août, tandis que normalement c'est la grande ruée entre le 10 juillet et le 20 août lorsque les étrangers affluent.

Le gouvernement fédéral, qui avait dressé un plan d'ensemble pour la production laitière, a été obligé d'admettre que tous les calculs ont été démentis par les faits. Il y a actuellement en Suisse une telle superproduction de lait, de beurre et de fromage qui ne se vend qu'avec de grandes difficultés, que la caisse fédérale sera obligée de verser des douzaines de millions pour maintenir le prix du lait uniforme de 43 centimes pour le producteur. Le phénomène est connu par tous les pays de l'Europe occidentale et scandinave : augmentation de la production laitière et diminution de la consommation.

La crise de l'agriculture suisse a un caractère tout spécial. Les plaisanteries aux frais de la paysannerie « nécessaire » ne manquent pas. Voici la dernière des devinettes : Une centaine de grandes voitures « Mercedes » devant une auberge de campagne, parmi elles une modeste voiture, type « Volkswagen ». De quoi s'agit-il ? C'est une assemblée mensuelle de la section locale de l'Union Suisse des paysans qui a invité le vétérinaire du chef-lieu à faire une conférence...

Les citadins, qui voient arriver de la campagne les grands propriétaires ruraux, ont beaucoup de peine à croire à la situation difficile de l'agriculture. Mais en réalité, elle connaît actuellement un exode rural impressionnant, une telle désertion des campagnes comprenant non seulement les domestiques attirés par l'industrie, mais également leurs propres enfants qui renoncent définitivement à un travail entièrement « démodé ».

(Suite page 26).

(Suite de la page 23)

Hitzig geht es in der Luzerner Politik zu: Eine konservative Landschaft, eine liberale Stadt! Aber beide lernen voneinander mehr, als sie es vielleicht wahrhaben möchten. Die Konservativen sehen immer wieder ausgesprochen liberale Kräfte am Werk in den eigenen Reihen; man denke an die Gegenreformation, an die erzieherischen Erfolge einer aufgeklärten Geistlichkeit, an die weltweite Gesinnung des Luzerner Patriziats. Und die Liberalen besannen sich auf die Vergangenheit, auf das Erbe dieser alten Kulturstadt, deren Stadtbehörden und Stadtpräsidenten für Kunst und Geistesleben, für Musik und Theater eine offene Hand und einen wachen Sinn bezeugen.

Verbindung von Vergangenheit und Gegenwart

In allgemeinen sind die Bahnhöfe eine hässliche Zutat der Städte, und die Umgebung der Bahnhöfe hat wenig Anziehendes. Wer in Luzern den Bahnhof verlässt, steht gleich

am See; vor ihm liegen die Dampfschiffe, die Brücken, See und Reuss, gepflegte Anlagen. Die Vergangenheit fügt sich harmonisch in die Gegenwart ein, oder besser: Die Gegenwart ist die harmonische Fortsetzung der Vergangenheit. Aber auch Luzern muss entdeckt werden. Manche Schönheit seiner Winkel und Gässchen, seiner Ecken, Brunnen und Portale muss mit forschendem Auge gesucht und genossen werden. Verwirrlich mag manchem der Umstand sein, dass beidseits des Flusses Sehenswürdigkeiten und Zentren vorhanden sind, tröstlich aber, dass der Gang über die Brücken zum Verweilen lädt. Die sechshundert jährige Kapellbrücke sowohl wie die vierhundert-jährige untere Spreuerbrücke sind Bilderbücher der Vergangenheit, enthalten sie doch köstliche Bilderfolgen aus der Stadt- und Landesgeschichte und die Todesbilder. Von da geht eine direkte Ueberlieferung zum Panorama, das vor siebzig Jahren Eduard Castres vom

Uebertritt der Bourbaki-Armee in die Schweiz anno 1871 gemalt hat; an diesem Werk wirkte der junge Ferdinand Hodler mit. Es ist, mit Recht, eine der Sehenswürdigkeiten Luzerns, einer Stadt, die sich stets auf die Geschichte besinnt, aber zugleich kühn dem Neuen entgegenstrebt. Luzern ist in der modernen Architektur oft vorangegangen mit der aufsehererregenden Sankt-Karli-Kirche, mit Schulhäusern, der Zentralbibliothek und dem Statthalteramt oder Industrierwerken wie dem Nylon-Haus der Viscose vor den Toren der Stadt, in Emmenbrücke.

1847 fürchteten die Alt-Luzerner, mit dem Ende der Gemeinschaft der souveränen Stände werde Luzern zur verlorenen Provinzstadt. Es hatte damals 10 000 Einwohner. Heute sind es siebenmal mehr. Die Stadt ist gewaltig gewachsen, aber im innersten Kern trefflich erhalten, gross genug, um lebendig und zeitnah, und doch noch so übersichtlich, um auch gemütlich und bodenständig zu sein. B.

Seite 28. Légende: Die Kapellbrücke, stammt aus dem Jahre 1333. Wesentliche Teile sind freilich zwei Jahrhunderte später hinzugekommen. Aber auch in ihrer heute stark verkürzten Form ist sie ein fesselndes Monument der Brückenkunst vergangener Zeiten. Die ganze Schweizer Sage und Geschichte findet sich in Tafelbildern in der Brücke. Ihr Kennzeichen ist der mächtige achteckige Wasserturm Teil der Stadtbefestigung und zugleich Bollwerk der hölzernen Brücke.

CHRONIQUE FÉDÉRALE

(Suite de la page 24)

Il va sans dire que l'Etat fédéral fait tout pour maintenir un minimum de production agricole par le système des prix garantis qui a provoqué, dans le secteur très important de la production laitière, une véritable crise comparable à celle de la production des vins blancs il y a quelques années. Mais cette aide devient une illusion le jour où la paysannerie a elle-même perdu le goût du travail traditionnel. Et c'est exactement ce qui se répand aujourd'hui où la main-d'œuvre agricole est essentiellement italienne. L'introduction de la semaine de cinq jours ne pourrait qu'aggraver cette situation. Et les frais de production montent continuellement, parce que en Suisse le nombre des domaines qui peuvent utiliser un parc moderne de machines n'est pas grand. Nous ne sommes plus à l'époque de Jérémias Gotthelf où le paysan se nourrissait, s'habillait et se chaussait des produits de son sol. Il voit autour de lui un peuple travailleur, certes, mais jouissant d'une conjoncture économique unique qui lui permet des loisirs et vacances. Les dimanches libres, les samedis après-midi n'existent pas pour la population rurale. De là une certaine tension qui augmente l'amertume des paysans et les engage à « industrialiser » de leur part la production, à renoncer aux cultures exigeantes et à se borner à la production laitière forcée par l'intermédiaire de fourrages importés de l'Amérique.

Hermann BOESCHENSTEIN.

Un beau succès de la pianiste Marie-Antoinette PICTET

Sous les auspices de l'Association des Amis de la Schola Cantorum, au profit des Bourses d'Etudes, l'Orchestre de chambre de Toulouse a donné, sous la direction de Louis Auriacombe, avec le concours en soliste de la pianiste genevoise Marie-Antoinette Pictet, un concert à la Salle Gaveau devant un très nombreux public.

Beaucoup de jeunes auditeurs parmi l'assistance applaudirent avec enthousiasme à son arrivée sur scène cette musicienne de 16 ans qui joua le « Concerto pour piano en mi bémol », de Mozart, avec une souplesse, une finesse et une maîtrise toutes mozartiennes.

Notre compatriote, qui donna à 10 ans son premier concert sous la direction de Georges Tzipine, est considérée comme le jeune espoir de l'Ecole Française de piano. Elle a travaillé à Paris avec Lucette Descaves, Jacques Février et Marguerite Long. Elle vient de faire, dans de nombreuses villes de province, une série de concerts avec cet Orchestre de chambre de Toulouse, connu pour être un des meilleurs ensembles musicaux de France. Tout le programme était dédié à Mozart.

Auriacombe, qui fut l'assistant d'Igor Markévitch au Mozarteum, a dirigé ce concert dans la tradition de Salzbourg, avec un succès qui allait grandissant. Tout récemment, le Théâtre du Capitole de Toulouse lui confia la direction du « Roi David », d'Arthur Honegger, qui reçut un accueil triomphal.

Marie-Antoinette Pictet, toute frêle dans sa longue robe rouge, dut revenir de nombreuses fois répondre aux acclamations du public, charmé par sa grâce et son talent.

Robert VAUCHER.